

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01088

Numéro SIREN : 442 646 352

Nom ou dénomination : NEWMAG

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2019 sous le numéro de dépôt 77

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

LILA AZZI SERVICE JURIDIQUE DROIT DES
SOCIÉTÉS

Decathlon Sa Service Juridique International
groupe 4 Boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : NEWMAG

Numéro RCS : 442 646 352

Numéro Gestion : 2002B01088

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve-d Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

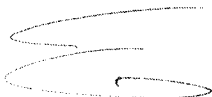
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 24/12/2018

Sous le numéro : 77

Délivré à Lille Métropole le 2 janvier 2019

Le Greffier,



2019 S 0000 77 SR

1

BILAN - ACTIF

DCFP N° 2050 2018

Certifié Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : NEWMAG Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 0004 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 2 6 4 6 3 5 2 0 0 0 1 7 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	0	0
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	960 000	960 000
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	102 496	55 837
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ	932 379	1 122 147
	Constructions	AR	AS	71 042	36 012
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	166 663	231 825
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW	7 733	7 733
	Immobilisations en cours	AX	AY	25 498	25 498
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI		
	Autres immobilisations financières*				
TOTAL (II)		BJ	BK	1 272 579	2 439 053
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU	3 323	552 075
	CRÉANCES	BV	BW	200	200
		BX	BY	3 195	159 085
		BZ	CA	509 173	509 173
		CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
		CF	CG	989 683	989 683
		CH	CI	1 847	1 847
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	6 518	2 212 063
	TOTAL (III)	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CO			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1A	1 279 098	4 651 116

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an CR
 Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Certifié Conforme

Désignation de l'entreprise NEWMAGNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 340 000 ...)	DA	2 340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-450 549
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-805 083
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	80 230
	TOTAL (I)	DL	1 164 598
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 169 684
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 092
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 892 119
	Dettes fiscales et sociales	DY	420 623
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	0
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 486 517
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 651 116
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 482 426
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme

Désignation de l'entreprise : NEWMAG

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 062 902	FB		FC	10 062 902
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	34 932	FH	1 469	FI	36 401
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 097 834	FK	1 469	FL	10 099 303
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 849
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 871
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 120 023
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 262 643
	Variation de stock (marchandises)*					FT	69 772
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 535 091
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	195 536
	Salaires et traitements*					FY	1 184 528
	Charges sociales (10)					FZ	383 722
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	186 734
						GB	
						GC	4 507
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	132 086
						GF	10 954 618
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-834 595
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	-2 102
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	-2 102
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 321
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	3 321
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	-5 423
						GW	-840 018

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise <u>NEWMAG</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	15 557	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 557	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 076	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	31 118	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	40 194	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-24 637	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-59 572	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 133 478	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 938 561	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-805 083	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amortissement dérogatoire	31 118	15 557	
VNC immobilisation corporelles	9 076			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Certifié Conforme

ANNEXES COMPTABLES

Société : NEWMAG

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture: 31/12/2017

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG Société par actions simplifiée présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	4 651 K€
Chiffre d'affaires :	10 099 K€
Résultat de l'exercice :	-805 K€
Nombre de salariés moyen :	26

2. Faits significatifs de l'exercice

En mai 2017, le capital non appelé a été libéré pour son montant de 886 keur.

Les mouvements liés à l'expansion au cours de l'exercice sont les suivants:

- 1 ouverture de magasins : Décathlon City Paris (Rue du commerce)
- 1 agrandissement : Décathlon City Bordeaux.

Le 13 octobre 2017, le traité de fusion a acté la fusion de la société Newmag sas avec la société Bormio sarl avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. La société Newmag sas détenait la totalité des parts qui formait le capital social de la société Bormio. La fusion constitue donc une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduit également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe. Les apports de la fusion ont été réalisés à la valeur comptable. La valeur nette des biens et droits apportés s'élève ainsi à 496 602.42 €. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 496 602.42 €) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 24 716 actions de Bormio, dont elle était propriétaire (soit 496 602.42 €) différence par conséquent égale à 0 €. Il n'y aura donc aucun mali ou boni de fusion qui sera comptabilisé dans le compte "mali/boni de fusion".

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par le CRC et l'ANC 2016-07.

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2017, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité d'exploitation.
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- * Indépendance des exercices

Crédit d'impôt compétitivité emploi

La société NEWMAG a comptabilisé dans ses comptes un CICE de 59 572 € correspondant à 7 % de la masse salariale exigible.

Le CICE a été enregistré en diminution de l'impôt sur les sociétés, comme l'autorise la note de l'Autorité des normes comptables de février 2013.

Ce crédit d'impôt a été intégré chez Décathlon SA, société mère de la société NEWMAG. Il sera imputé sur l'impôt du groupe.

Ce crédit d'impôt a été utilisé pour l'embauche de nouveaux collaborateurs.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les droits au bail sont intégrés aux unités génératrices de trésorerie lors de tests de dépréciation d'actifs, présentés ci après (voir le paragraphe sur les immobilisations corporelles).

Les logiciels micros ou gros systèmes sont amortis linéairement sur une période de 1 à 4 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 8 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à 5 années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant :

$RBE_{N-1} < 0$ ET $RBE_N < 0$,

avec RBE = Résultat Brut d'Exploitation (avant résultat exceptionnel)

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis hors de France.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture du bilan

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières

sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

7. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

8. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit bail.

9. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée en suivant la norme IAS19R, qui préconise d'utiliser la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Le montant des engagements au 31 décembre 2017 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

Le calcul d'actuariat n'a pas été mis à jour au cours de l'exercice 2017 par le cabinet Deloitte. A noter de l'absence significative de l'évolution des effectifs au cours de l'exercice écoulé, la variation de l'engagement aurait été non significatif. Pour rappel, le montant de l'engagement au 31 décembre 2015 s'élevait à 51K€.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
Valeur unitaire	10			10

Tous les tableaux ci-dessous sont présentés en €.

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340						2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-929				479		-450
Résultat de l'exercice	479	-805	479				-805
Subventions d'investissement							0
Provisions réglementées	64	32	16				80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 953	-773	494	0	479	0	1 165

3 Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			960		158	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui	16				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 061			1 064	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			61		48	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	220			232	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique	75			31	
	Emballages récupérables et divers	11			4	
Immobilisations corporelles en cours			74			
Avances et acomptes					25	
TOTAL III			1 518		1 404	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			2 478		1 562	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir						
Autres postes d'immobilisations incorporelles					1 118	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui				16	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		86		2 039	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				2	107	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		148		304	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		27		79	
	Emballages récupérables et divers				15	
Immobilisations corporelles en cours				66	8	
Avances et acomptes					25	
TOTAL III				329	2 593	
Participations évaluées par mise en équivalence						

Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		329	3 712	

3. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				102		102	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui		11	1		11	
	Installations générales, agencements		823	184	86	921	
Installations techniques, matériels et outillages			67	19	2	83	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers		196	51	142	105	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		61	13	24	49	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 157	267	254	1 170	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 157	370	254	1 273	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. gales., agenc. et am. des constructions	27			7			20
Autres immobilisations :							
Inst. techn. mat. et outillage	2			0			2
Inst gén., agenc. et am. des constructions	2			8			-6
Matériel de transport							
Mat bureau et inform mobilier							
Emballages récup. et divers							
CORPO.	31			16			16
Frais acquis. de titres							
TOTAL	31			16			16
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

4. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	64	32	16	80
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	64	32	16	80
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations				
TOTAL Provisions sur actif immobilisé				
Provisions sur stocks	4	3	4	3
Provisions sur comptes clients	2	1	0	3
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions sur actif circulant				
TOTAL III	7	5	5	7
TOTAL GENERAL	71	36	20	87
Dont dotations et reprises d'exploitation		5	5	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		31	16	

Dépréciation des titres mis en équivalence	
--	--

5. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux				2	2	
Autres créances (1)				160	160	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				1	1	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques						
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée				124	124	
Autres impôts						
Etat - divers						
Groupes et associés				370	370	
Débiteurs divers				14	14	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT						
Charges constatées d'avance				2	2	
TOTAL DES CREANCES				673	673	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés (3)		1 892	1 892			
Personnel et comptes rattachés		127	127			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		163	163			
Etat et autres collectivités publiques						
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée		67	67			
Obligations cautionnées						
Autres impôts		64	64			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés		1 170	1 170			
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES		3 482	3 482			
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés			
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

6. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	263
Dettes fiscales et sociales	177
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	439

7. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	1

Charges constatées d'avance : 2K€

Produits constatés d'avance : k€ - Néant

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2017

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	12	6
Agents de maîtrise		
Employés	14	17
Apprentis et stagiaires		
TOTAL	26	23

L'effectif moyen du personnel est de : 26 .

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 063	6 355	58%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	36	5	567%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	10 098	6 360	59%
Chiffres d'affaires nets-Export	1	0	4 879%
Chiffres d'affaires nets	10 099	6 360	59%

3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner les rémunérations individuelles.

4. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
charges exceptionnelles	31	16
VNC immobilisation corporellesproduits exceptionnels	9	
TOTAL	40	16

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés : cautions, avals et garanties :		Montant
Société Générale vis à vis Urban Retail Invest		95 750 eur
- Element 2		
- Element 3		
Engagements financiers donnés :		Montant
Néant		
Engagements financiers reçus :		Montant
Néant		

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La NEWMAG Société par actions simplifiée est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale de Décathlon SA en 2009, dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren : 306 138 900)

L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément.

L'économie d'impôt sur les sociétés, d'imposition forfaitaire annuelle et de contributions additionnelles, qui résultent de l'application de l'intégration fiscale sera définitivement acquise à la société intégrante : Décathlon SA.

Suivant l'article 2 de la convention d'intégration fiscale ; le déficit fiscal subi par une société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs de la société intégrée. Pour information, le déficit propre à la société représente un montant de 5 131 844€.

NEWMAG

SAS AU CAPITAL DE 2 340 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 4 BOULEVARD DE MONS

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

442 646 352 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2018

..//..

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant - 805 083€, de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau » - 805 083 €

TOTAL - **805 083 €**

Après affectation, le solde du compte « Report à nouveau » ressort ainsi à -1 255 632 € et le montant des capitaux propres s'élève à 1 164 598 €.

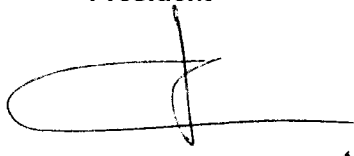
Nous constatons qu'à la clôture de l'exercice au 31/12/2017, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis les trois derniers exercices.

..//..

Nicolas ROQUES

Président



MAZARS

NEWMAG

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -
SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

NEWMAG

Société par actions simplifiée au capital de 2 340 000 €

Siège social : 4, boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

R.C.S. : Lille Métropole B 442 646 352

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEWMAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ; notamment pour ce qui concerne :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites et pour les montants indiqués dans les notes III-2 et IV-3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelle de la société et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

NEWMAG

Comptes Annuels

Exercice clos

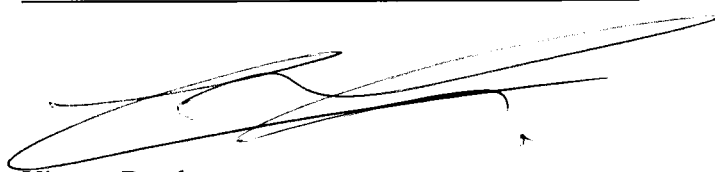
le 31 décembre 2017

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 13 juin 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Vincent Rambaux

COMPTES ANNUELS

Société : NEWMAG

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture : 31/12/2017

COMPTES ANNUELS.....	1
I. Bilan : Actif en K€.....	4
II. Bilan : Passif en K€.....	5
III. Compte de résultat en K€.....	6
IV. Compte de résultat (suite) en K€.....	7
ANNEXES COMPTABLES.....	8
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice.....	9
1. Caractéristiques de l'exercice.....	9
2. Faits significatifs de l'exercice.....	9
II. Règles et méthodes comptables.....	10
Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes.....	10
III. Règles générales d'évaluation.....	10
1. Immobilisations incorporelles.....	10
2. Immobilisations corporelles.....	10
3. Immobilisations financières.....	12
4. Stocks et en-cours.....	12
5. Créances et dettes.....	12
6. Provisions pour risques et charges.....	12
7. Emprunts et dettes financières.....	13
8. Impôts courants et différés.....	13
9. Indemnités de départs à la retraite.....	13
IV. Informations relatives au bilan.....	14
1. Composition du capital social.....	14
2. Variation des capitaux propres.....	14
3 Immobilisations.....	15
3. Amortissements.....	16
4. Provisions.....	17
5. Etat des créances et des dettes.....	18
6. Charges à payer.....	19
7. Produits à recevoir.....	19
V. Informations relatives au compte de résultat.....	20
1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2017.....	20
2. Ventilation du chiffre d'affaires.....	20
3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion.....	20
4. Détail des charges et produits exceptionnels.....	21
VI. Informations relatives aux engagements.....	21
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail).....	21
VII. Informations relatives aux entreprises liées.....	21
1. Information relative à l'intégration fiscale.....	21

I. Bilan : Actif en K€

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				886
Frais d'établissement		0	0	
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	960		960	960
Autres immobilisations incorporelles	158	102	56	
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 118	102	1 016	960
Terrains				
Constructions	2 055	932	1 122	243
Installations techniques, matériel	107	71	36	1
Autres immobilisations corporelles	398	167	232	43
Immobilisations en cours	8		8	74
Avances et acomptes	25		25	
TOTAL immobilisations corporelles	2 593	1 170	1 423	361
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé	3 712	1 273	2 439	1 321
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	555	3	552	582
TOTAL Stock	555	3	552	582
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	
Clients et comptes rattachés	162	3	159	36
Autres créances	509		509	67
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	671	3	668	102
Valeurs mobilières de placement (dont actions propre: 2)				
Disponibilités	990		990	1 005
TOTAL Disponibilités	990	0	990	1 005
Charges constatées d'avance	2		2	
TOTAL Actif circulant	2 219	7	2 212	1 689
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
Total Général	5 930	1 279	4 651	3 896

II. Bilan : Passif en K€

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 340	2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-451	-929
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-805	479
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	80	64
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 165	1 953
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
Emprunts et dettes financières (dont emprunts participatifs :)	1 170	550
TOTAL dettes financières	1 170	550
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 892	1 220
Dettes fiscales et sociales	421	171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	0
TOTAL dettes d'exploitation	2 317	1 391
Produits constatés d'avance		3
TOTAL DETTES	3 487	1 943
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	4 651	3 896

III. Compte de résultat en K€

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	10 063		10 063	6 355
Production vendue biens				
Production vendue services	35	1	36	5
Chiffres d'affaires nets	10 098	1	10 099	6 360
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7	7
Autres produits			14	1
Total des produits d'exploitationn (I)			10 120	6 368
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 263	3 981
Variation de stock (marchandises)			70	-96
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 535	1 283
Impôts, taxes et versements assimilés			196	133
Salaires et traitements			1 185	642
Charges sociales			384	184
sur - Dotations aux amortissements			187	76
Dotations d'exploitation - Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			5	7
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			132	59
Total des charges d'exploitation			10 955	6 268
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-835	100
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			-2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			-2	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			3	
RÉSULTAT FINANCIER			-5	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-840	100

IV. Compte de résultat (suite) en K€

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	16	374
Total des produits exceptionnels	16	374
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9	1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	31	18
Total des charges exceptionnelles	40	19
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-25	355
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-60	-23
TOTAL DES PRODUITS	10 133	6 742
TOTAL DES CHARGES	10 939	6 264
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-805	479

ANNEXES COMPTABLES

Société : NEWMAG

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Siège social :4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture: 31/12/2017

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG Société par actions simplifiée présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	4 651 K€
Chiffre d'affaires :	10 099 K€
Résultat de l'exercice :	-805 K€
Nombre de salariés moyen :	26

2. Faits significatifs de l'exercice

En mai 2017, le capital non appelé a été libéré pour son montant de 886 eur.

Les mouvements liés à l'expansion au cours de l'exercice sont les suivants:

- 1 ouverture de magasins : Décathlon City Paris (Rue du commerce)
- 1 agrandissement : Décathlon City Bordeaux.

Le 13 octobre 2017, le traité de fusion a acté la fusion de la société Newmag sas avec la société Bormio sarl avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. La société Newmag sas détenait la totalité des parts qui formait le capital social de la société Bormio. La fusion constitue donc une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduit également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe. Les apports de la fusion ont été réalisés à la valeur comptable. La valeur nette des biens et droits apportés s'élève ainsi à 496 602.42 €. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 496 602.42 €) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 24 716 actions de Bormio, dont elle était propriétaire (soit 496 602.42 €) différence par conséquent égale à 0 €. Il n'y aura donc aucun mali ou boni de fusion qui sera comptabilisé dans le compte "mali/boni de fusion".

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par le CRC et l'ANC 2016-07.

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2017, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité d'exploitation.
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- * Indépendance des exercices

Crédit d'impôt compétitivité emploi

La société NEWMAG a comptabilisé dans ses comptes un CICE de 59 572 € correspondant à 7 % de la masse salariale exigible.

Le CICE a été enregistré en diminution de l'impôt sur les sociétés, comme l'autorise la note de l'Autorité des normes comptables de février 2013.

Ce crédit d'impôt a été intégré chez Décathlon SA, société mère de la société NEWMAG. Il sera imputé sur l'impôt du groupe.

Ce crédit d'impôt a été utilisé pour l'embauche de nouveaux collaborateurs.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les droits au bail sont intégrés aux unités génératrices de trésorerie lors de tests de dépréciation d'actifs, présentés ci après (voir le paragraphe sur les immobilisations corporelles).

Les logiciels micros ou gros systèmes sont amortis linéairement sur une période de 1 à 4 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 8 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à 5 années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant :

$RBE_{N-1} < 0$ ET $RBE_N < 0$,

avec RBE = Résultat Brut d'Exploitation (avant résultat exceptionnel)

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis hors de France.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture du bilan

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières

sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

7. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

8. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit bail.

9. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée en suivant la norme IAS19R, qui préconise d'utiliser la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Le montant des engagements au 31 décembre 2017 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

Le calcul d'actuariat n'a pas été mis à jour au cours de l'exercice 2017 par le cabinet Deloitte. A noter de l'absence significative de l'évolution des effectifs au cours de l'exercice écoulé, la variation de l'engagement aurait été non significatif. Pour rappel, le montant de l'engagement au 31 décembre 2015 s'élevait à 51K€.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
Valeur unitaire	10			10

Tous les tableaux ci-dessous sont présentés en €.

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340						2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-929				479		-450
Résultat de l'exercice	479	-805	479				-805
Subventions d'investissement							0
Provisions réglementées	64	32	16				80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 953	-773	494	0	479	0	1 165

3 Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			960		158
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		16		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 061		1 064
Installations techniques, matériel et outillage industriels			61		48
Installations générales, agencements, aménagements divers			220		232
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		75		31
	Emballages récupérables et divers		11		4
Immobilisations corporelles en cours			74		
Avances et acomptes					25
TOTAL III			1 518		1 404
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IV					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			2 478		1 562
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				1 118	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui			16	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		86	2 039	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			2	107	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		148	304	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		27	79	
	Emballages récupérables et divers			15	
Immobilisations corporelles en cours			66	8	
Avances et acomptes				25	
TOTAL III			329	2 593	
Participations évaluées par mise en équivalence					

Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		329	3 712	

3. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				102		102	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui		11	1		11	
	Installations générales, agencements		823	184	86	921	
Installations techniques, matériels et outillages			67	19	2	83	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers		196	51	142	105	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		61	13	24	49	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 157	267	254	1 170	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 157	370	254	1 273	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie l de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. gales., agenc. et am. des constructions	27			7			20
Autres immobilisations :							
Inst. techn. mat. et outillage	2			0			2
Inst gén., agenc. et am. des constructions	2			8			-6
Matériel de transport							
Mat bureau et inform mobilier							
Emballages récup. et divers							
CORPO.	31			16			16
Frais acquis. de titres							
TOTAL	31			16			16
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

4. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	64	32	16	80
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	64	32	16	80
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations				
TOTAL Provisions sur actif immobilisé				
Provisions sur stocks	4	3	4	3
Provisions sur comptes clients	2	1	0	3
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions sur actif circulant				
TOTAL III	7	5	5	7
TOTAL GENERAL	71	36	20	87
Dont dotations et reprises d'exploitation		5	5	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		31	16	

Dépréciation des titres mis en équivalence

5. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières					
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			
Clients douteux ou litigieux			2	2	
Autres créances (1)			160	160	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			1	1	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		124	124	
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés			370	370	
Débiteurs divers			14	14	
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			
Charges constatées d'avance			2	2	
		TOTAL DES CREANCES	673	673	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés (3)		1 892	1 892		
Personnel et comptes rattachés		127	127		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		163	163		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	67	67		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	64	64		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		1 170	1 170		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		TOTAL DES DETTES	3 482	3 482	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

6. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	263
Dettes fiscales et sociales	177
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	439

7. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	1

Charges constatées d'avance : 2K€

Produits constatés d'avance : k€ - Néant

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2017

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	12	6
Agents de maîtrise		
Employés	14	17
Apprentis et stagiaires		
TOTAL	26	23

L'effectif moyen du personnel est de : 26 .

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 063	6 355	58%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	36	5	567%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	10 098	6 360	59%
Chiffres d'affaires nets-Export	1	0	4 879%
Chiffres d'affaires nets	10 099	6 360	59%

3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner les rémunérations individuelles.

4. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
charges exceptionnelles	31	16
VNC immobilisation corporelles produits exceptionnels	9	
TOTAL	40	16

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

<u>Engagements donnés : cautions, avals et garanties :</u>	<u>Montant</u>
Société Générale vis à vis Urban Retail Invest	95 750 eur
- Element 2	
- Element 3	
<u>Engagements financiers donnés :</u>	<u>Montant</u>
Néant	
<u>Engagements financiers reçus :</u>	<u>Montant</u>
Néant	

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La NEWMAG Société par actions simplifiée est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale de Décathlon SA en 2009, dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren : 306 138 900)

L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément.

L'économie d'impôt sur les sociétés, d'imposition forfaitaire annuelle et de contributions additionnelles, qui résultent de l'application de l'intégration fiscale sera définitivement acquise à la société intégrante : Décathlon SA.

Suivant l'article 2 de la convention d'intégration fiscale ; le déficit fiscal subit par une société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs de la société intégrée. Pour information, le déficit propre à la société représente un montant de 5 131 844€.